

## Une application cartographique pour identifier les commerces, producteurs locaux et activités ouvertes ou proposant des services de vente à emporter, livraison et drive

Dès la mise en place de ce nouveau confinement, nos artisans, commerçants et producteurs locaux se sont mobilisés pour continuer à proposer des services à leur clients.

De nouvelles idées ont émergé pour servir au mieux la clientèle dans le respect des consignes sanitaires : aménagement des horaires, livraison à domicile, vente à emporter, service drive...

### 1. Liste des commerces et application cartographique

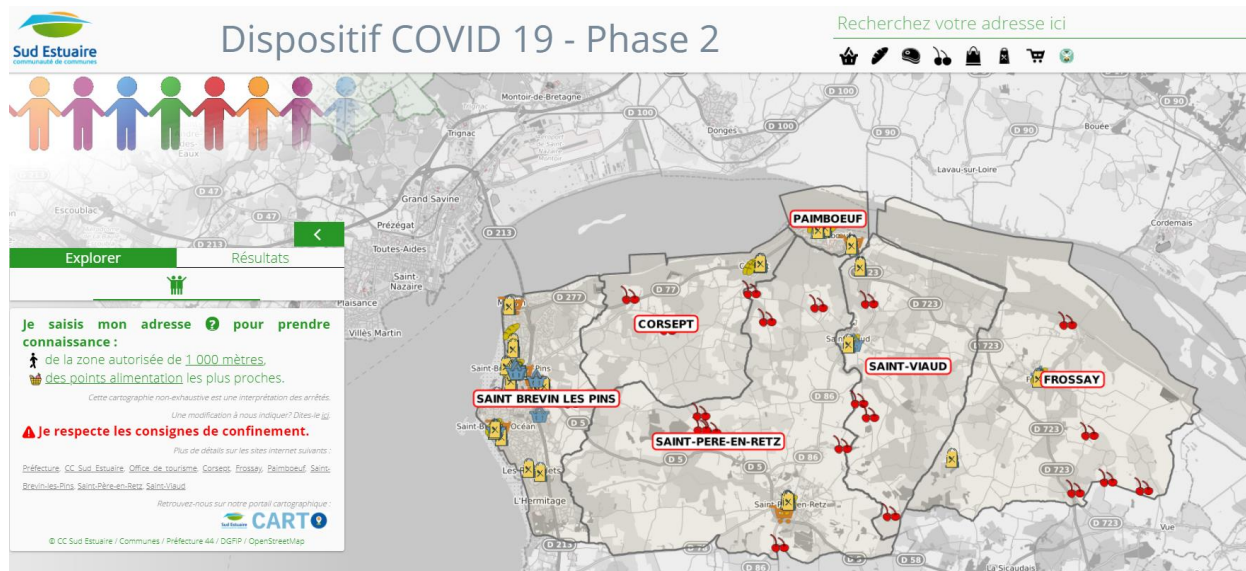
L'expérience du 1<sup>er</sup> confinement a permis à l'équipe de l'Office de Tourisme et aux services de la Communauté de Communes du Sud Estuaire de pouvoir remettre rapidement à disposition **la liste des commerces et producteurs proposant ces services sur le site de l'office de tourisme** <https://www.saint-brevin.com/confinement-2.html>

L'**application cartographique** consultable sur smartphone, tablette ou ordinateur a également été réactivée pour localiser ces services au plus près du domicile des habitants.

<https://carto.cc-sudestuaire.fr/covid19/>

On y retrouve toutes les informations sur **les lieux pour effectuer ses achats avec les jours et horaires d'ouverture : épicerie, producteurs locaux, supermarchés, mais également les restaurateurs accessibles pour de la vente à emporter, livraison ou drive.**

Près de 100 commerces et activités accessibles sont recensés sur cette application.



## **2. Soutien à l'économie locale : poursuite de l'opération de bons d'achat auprès des commerces**

Cette application met également en avant les commerçants qui participent au dispositif de **bons d'achat BEEGIFT mis en place par la CCSE** pour soutenir l'économie locale. Ce sont aujourd'hui 51 commerces sur la CCSE qui participent à cette opération.

Le principe est simple : le consommateur achète un bon d'achat et reçoit en retour un chèque de même valeur. **Pour 1 € acheté, 1 € est offert (financé par la CCSE) dans la limite de 20 €** à consommer auprès des commerces participants. Les chèques sont valables 6 mois.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site [Beegift](#)



Localisation des 51 commerces participants à l'opération bon d'achat Beegift

## **3. Liste des hébergements ouverts pour l'accueil de la clientèle professionnelle en déplacement**

Les hébergements (hôtels, camping, chambres d'hôtes, ...) qui poursuivent leur activité pour l'accueil de la clientèle professionnelle ont également été recensés.

L'information est disponible sur le site de l'Office de Tourisme <https://www.saint-brevin.com/hebergement-pro-confinement.html>

Les équipes de l'Office de Tourisme et de la CCSE mettent à jour quotidiennement les informations concernant les commerçants, artisans et producteurs.

Pour toute mise à jour, vous pouvez joindre l'Office de Tourisme par mail : [ot@tourisme-saint-brevin.fr](mailto:ot@tourisme-saint-brevin.fr)

### **CONTACTS PRESSE**

**Communauté de Communes Sud Estuaire**  
Emilie FLEURET-LAMBERT - 06 26 87 37 33  
[e.fleuret@cc-sudestuaire.fr](mailto:e.fleuret@cc-sudestuaire.fr)

**Office de Tourisme Intercommunal**  
Maud BLANCHETIERE - 06 08 45 39 42  
[m.blanchetiere@tourisme-saint-brevin.fr](mailto:m.blanchetiere@tourisme-saint-brevin.fr)